

**Centre d'accès aux soins
communautaires du Centre**
États financiers
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2010

Table des matières

Rapport des vérificateurs	2
États financiers	
État de la situation financière	3
État des résultats	4
État de l'évolution des actifs nets	5
État des flux de trésorerie	6
Sommaire des principales conventions comptables	7 - 10
Notes afférentes aux états financiers	11 - 17



Tel: 905 898 1221
Fax: 905 898 0028
Toll-free: 866 275 8836
www.bdo.ca

BDO Canada LLP
The Gates of York Plaza
17310 Yonge Street, Unit 2
Newmarket ON L3Y 7R8 Canada

Rapport des vérificateurs

Aux membres de Centre d'accès aux soins communautaires du Centre

Nous avons vérifié l'état de la situation financière du Centre d'accès aux soins communautaires du Centre au 31 mars 2010 ainsi que les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Centre. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Centre au 31 mars 2010, des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

BDO Canada LLP

Comptables agréés, Experts-comptables autorisés

Newmarket (Ontario)
Le 4 mai 2010

Centre d'accès aux soins communautaires du Centre

État de la situation financière

31 mars

2010

2009

Actif

Court terme

Encaisse (Note 1)	7 863 795 \$	9 755 526 \$
Débiteurs	1 000 192	531 413
À recevoir du RLISS du Centre	164 478	992 743
Frais payés d'avance	1 485 676	729 105
	10 514 141	12 008 787

Immobilisations (Note 2)

902 937 1 742 639

11 417 078 \$ 13 751 426 \$

Passif et actifs nets (négatifs)

Court terme

Créditeurs et charges à payer	12 873 611 \$	11 862 452 \$
Produits reportés	139 928	259 169
Tranche à court terme des avantages postérieurs au départ à la retraite des employés (Note 7)	5 800	2 000
	13 019 339	12 123 621

Apports reportés liés aux immobilisations corporelles (Note 3)

902 937 1 742 639

Avantages postérieurs au départ à la retraite des employés (Note 7)

24 200 255 309

Éventualités (Note 11)

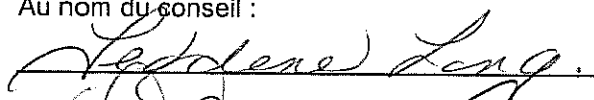
Engagements (Note 8)

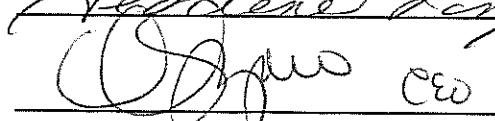
Actifs nets (négatifs)

Affectation d'origine interne – fonds de congés de maladie du SCFP (Note 6)	(297 503)	(297 503)
Affectation d'origine interne – fonds de dons	44 769	44 769
Affectation d'origine interne – avantages postérieurs au départ à la retraite des employés	(30 000)	(117 409)
Non affectés	(2 246 664)	-
	(2 529 398)	(370 143)

11 417 078 \$ 13 751 426 \$

Au nom du conseil :

 Administrateur

 Administrateur

Le sommaire ci-joint des principales conventions comptables et les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers.

Centre d'accès aux soins communautaires du Centre État des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2010	2009
Produits		
RLISS du Centre (Note 4)	204 789 004 \$	189 337 341 \$
Recouvrements	1 444 854	2 951 651
Intérêts et autres revenus	544 479	739 045
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations et aux fournitures médicales pandémiques	955 169	885 974
	207 733 506	193 914 011
Charges		
Services achetés, fournitures et équipement		
Services achetés (Note 14)	131 826 056	117 489 712
Laboratoire médical et fournitures	10 928 794	11 168 303
Équipement médical	4 717 351	5 233 589
	147 472 201	133 891 604
Salaires et avantages sociaux	51 750 976	47 823 285
Administration générale		
Services de référence	70 827	116 050
Frais de location	1 915 294	1 927 205
Matériel de bureau et fournitures	1 187 646	1 247 897
Amortissement des immobilisations et actifs incorporels	858 575	885 974
Consommation de fournitures médicales pandémiques	96 594	-
Bureau	6 540 648	8 021 996
	209 892 761	193 914 011
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	(2 159 255) \$	- \$

Centre d'accès aux soins communautaires du Centre
États de l'évolution des actifs nets

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	Affectation d'origine interne	Non affecté	Total 2010	Total 2009
Solde, début de l'exercice	(370 143) \$	- \$	(370 143) \$	(370 143) \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	-	(2 159 255)	(2 159 255)	-
Transfert interfonds	87 409	(87 409)	-	-
Solde, fin de l'exercice	(282 734) \$	(2 246 664) \$	(2 529 398) \$	(370 143) \$

Le sommaire ci-joint des principales conventions comptables et les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers.

Centre d'accès aux soins communautaires du Centre

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2010	2009
Flux de trésorerie liés aux (utilisés par les)		
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Excédent des produits sur les charges	(2 159 255) \$	- \$
Charges (crédits) liés à l'exploitation		
Amortissement des apports reportés	(955 169)	(885 974)
Amortissement des immobilisations corporelles	858 575	885 974
Consommation de fournitures médicales pandémiques	96 594	-
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation		
Débiteurs	(468 779)	566 407
Frais payés d'avance	(756 571)	(144 166)
Créditeurs et passifs courus	1 011 159	(7 566 214)
À recevoir (à payer) du RLISS du Centre	828 265	(929 471)
Produits reportés	(119 241)	16 139
Avantages postérieurs au départ à la retraite des employés	(227 309)	-
	(1 891 731)	(8 057 305)
Encaisse, début de l'exercice	9 755 526	17 812 831
Encaisse, fin de l'exercice	7 863 795 \$	9 755 526 \$

Centre d'accès aux soins communautaires du Centre Sommaire des principales conventions comptables

31 mars 2010

Nature de l'organisme

Le Centre d'accès aux soins communautaires du Centre (le Centre) est un organisme à but non lucratif constitué en personne morale en vertu de la Loi de 2001 sur les sociétés d'accès aux soins communautaires et le règlement 336/06. Le Centre est une œuvre de bienfaisance enregistrée en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Le Centre apporte le soutien nécessaire aux résidents de tous âges et de leur soignant, à domicile et au sein de la communauté, en fournissant des renseignements sur les organismes locaux, en offrant des services de soutien en santé communautaires, en assurant la coordination et le suivi des fournisseurs de services et en déterminant l'admissibilité des personnes nécessitant des soins de longue durée.

Le Centre fournit des services dans les zones commerciales suivantes : l'ensemble de la région de York et North York et des parties du comté de Simcoe et Etobicoke. La zone commerciale du Centre est alignée avec celle du Réseau local d'intégration des services de santé du Centre (RLISS du Centre).

Méthode de comptabilité

Ces états financiers ont été préparés à l'aide de la méthode de la comptabilité d'exercice. Cette méthode constate les produits dès qu'ils sont disponibles et mesurables; constate les charges dès qu'elles sont engagées et mesurables, à la suite de la réception des marchandises ou des services et de la création d'une obligation légale de payer.

Constatation des produits

Le Centre applique la méthode du report pour comptabiliser les apports, qui comprennent les dons et les subventions gouvernementales. En vertu de la Loi sur l'assurance-santé et de son règlement d'application, le Centre est principalement financé par le RLISS du Centre, conformément aux modalités de paiement établies par le ministère de la Santé et Soins de longue durée. Les subventions de fonctionnement sont constatées comme des produits pour l'exercice auquel elles se rapportent. Les subventions approuvées, mais qui ne sont pas reçues à la fin d'un exercice financier, sont constatées par régularisation. Quand une portion d'une subvention se rapporte à un exercice à venir, elle est reportée et est constatée pour cette période.

Les apports non affectés sont constatés comme des produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les apports grevés d'affectation d'origine externe sont constatés comme des produits pour l'exercice au cours duquel les charges connexes sont constatées.

Centre d'accès aux soins communautaires du Centre Sommaire des principales conventions comptables

31 mars 2010

Constatation des produits (Suite) Les apports affectés à l'achat d'immobilisations corporelles sont reportés et amortis en tant que produits selon la méthode de l'amortissement linéaire, à un taux correspondant au taux d'amortissement pour les immobilisations corporelles connexes.

Instruments financiers

Le Centre classe ses instruments financiers dans l'une des catégories suivantes en fonction du but de l'acquisition de l'actif. La convention comptable du Centre pour chaque catégorie est la suivante :

Actifs ou passifs détenus à des fins de transaction.

Les instruments financiers qui sont classés à titre d'actifs ou de passifs détenus à des fins de transaction sont mesurés à la juste valeur en date de chaque bilan et toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans les résultats de la période au cours de laquelle la variation se produit. Les coûts de transaction sont portés en charges lorsqu'ils sont engagés.

L'encaisse a été classée comme actifs détenus à des fins de transaction.

Prêts et créances et autres passifs financiers.

Les instruments financiers classés comme prêts et créances et autres passifs financiers sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le revenu ou la dépense d'intérêt est compris dans les résultats selon la durée de vie de l'instrument financier. Les coûts de transaction sont portés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Les débiteurs et les montants à recevoir du RLSS du Centre ont été classés comme prêts et créances.

Les comptes créditeurs et les charges à payer ont été classés comme autres passifs financiers.

Toutes les opérations relatives aux instruments financiers sont constatées en date du règlement.

Centre d'accès aux soins communautaires du Centre Sommaire des principales conventions comptables

31 mars 2010

Utilisation d'estimations

L'établissement des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada exige de la direction à faire des estimations qui ont une incidence sur les montants communiqués au titre des actifs et passifs à la date des états financiers, et sur les montants des produits et des charges durant l'exercice considérée. Les principales estimations comptables utilisées pour établir ces états financiers couvrent la durée des immobilisations et leur évaluation, ainsi que les ajustements importants. Les résultats réels peuvent différer des meilleures estimations de la direction à mesure que des renseignements supplémentaires sont disponibles.

Avantages postérieurs au départ à la retraite des employés

Les prestations des employés à la retraite sont établis par calculs actuariels selon la méthode de répartition au prorata des prestations des années de service, de la meilleure estimation que la direction considère comme la plus probable en ce qui concerne les tendances futures des coûts associés à ce genre d'avantage, y compris la croissance des salaires (s'il y a lieu), l'âge du départ à la retraite des employés de même que les coûts en matière de soins de santé et les taux d'intérêt prévus. Les ajustements de ces coûts découlant de variations au chapitre des estimations ainsi que des pertes et des gains actuariels sont amortis à l'état des résultats en fonction de la moyenne estimée de la durée de service restante des groupes d'employés, selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Régime de retraite

La part du Centre au régime de retraite à prestations déterminées interentreprises est passée en charges lorsque les cotisations sont versées.

Immobilisations

Les immobilisations achetées sont constatées au coût. Les apports en immobilisations sont comptabilisés selon leur juste valeur à la date de l'apport. Si on ne peut déterminer raisonnablement la juste valeur, les apports sont inscrits à une valeur nominale.

L'amortissement des immobilisations est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire, d'après la durée de vie utile estimative de celles-ci, comme suit :

Ordinateurs	3 ans
Logiciel	2 ans
Mobilier, agencement et matériel	5 ans
Améliorations locatives	4 à 8 ans

Nouvelles règles comptables

Les nouvelles règles comptables, présentées ci-dessous, ont été récemment publiées, mais elles ne sont pas encore entrées en vigueur. Ces règles, qui pourraient avoir une incidence sur le Centre, sont les suivantes : Le Centre évalue actuellement l'incidence de ces normes.

Avenir des organismes sans but lucratif (OSBL)

Centre d'accès aux soins communautaires du Centre Sommaire des principales conventions comptables

31 mars 2010

Nouvelles règles comptables (Suite)

En octobre 2009, le Conseil des normes comptables (CNC) a pris la décision provisoire d'offrir le choix entre les normes comptables pour les entreprises à capital fermé conjuguées aux normes actuelles pour les OSBL modifiées de manière à correspondre à ces normes, les normes internationales d'information financière (IFRS) ou les normes comptables pour le secteur public (CCSP) conjuguées avec celles des OSBL du CCSP. Le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public convient qu'il y a suffisamment d'arguments favorables justifiant l'élaboration d'une série de normes pour les OSBL qui viendraient s'ajouter aux normes CCSP, tel que proposé par le modèle actuel des normes pour les OSBL, et qui seraient modifiées adéquatement pour correspondre aux exigences du CCSP. Les deux conseils travaillent de concert sur un exposé-sondage qu'ils prévoient soumettre à commentaires au cours du premier semestre de l'année 2010. En attendant que les conseils prennent une décision finale à cet effet, tous les OSBL continueront de suivre les normes prévues à la partie V, Normes comptables en vigueur avant le basculement, du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés.

Centre d'accès aux soins communautaires du Centre

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2010

1. Encaisse

Les comptes bancaires du Centre sont détenus par une banque à charte. Ces comptes bancaires accumulent de l'intérêt à un taux variable sur les soldes minimaux mensuels. Le Centre a une marge de crédit non garantie disponible de 15 000 000 \$ laquelle porte intérêt au taux préférentiel. Au 31 mars 2010, la facilité de crédit n'était pas utilisée. Il n'y a pas eu de retraits au cours de l'exercice.

2. Immobilisations

	2010		2009	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Mobilier, agencements et matériel	2 568 436 \$	2 362 044 \$	2 908 712 \$	2 184 468 \$
Améliorations locatives	1 479 679	1 339 127	1 479 679	1 252 667
Ordinateurs et logiciels	2 910 819	2 354 826	2 551 670	1 760 287
	6 958 934 \$	6 055 997 \$	6 940 061 \$	5 197 422 \$
Valeur nette		902 937 \$		1 742 639 \$

3. Apports reportés liés aux immobilisations

Les apports reportés représentent la somme non amortie des subventions reçues qui serviront à l'achat de certains actifs ou au règlement de certaines obligations. L'amortissement de ces apports est inscrit à titre de produits dans l'état des résultats.

	2010	2009
Solde, début de l'exercice	1 742 639 \$	1 788 448 \$
Apports reçus au cours de l'exercice	115 467	840 165
Montants amortis aux produits	(955 169)	(885 974)
Solde, fin de l'exercice	902 937 \$	1 742 639 \$

Centre d'accès aux soins communautaires du Centre

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2010

4. Revenus - RLISS du Centre

	2010	2009
Financement de base	197 420 929 \$	183 081 198 \$
Infrastructure technologique de base	310 664	450 660
Financement unique	6 938 170	5 822 560
	204 669 763	189 354 418
Financement reporté BTI :		
Exercice 2009	-	(16 139)
Exercice 2010	119 241	-
	204 789 004	189 338 279
Surplus de l'exercice transféré à recevoir du RLISS du Centre	-	(938)
	204 789 004 \$	189 337 341 \$

Centre d'accès aux soins communautaires du Centre

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2010

5. Régime de retraite

Environ 638 employés du Centre sont membres du Hospitals of Ontario Pension Plan qui est un régime de retraite à prestations déterminées interentreprises s'adressant à tous les employés admissibles des membres actifs de l'Association des hôpitaux de l'Ontario. Les membres du régime reçoivent des prestations en fonction du nombre d'années de service et de la moyenne annualisée des revenus les plus élevés réalisés au cours des cinq années consécutives précédant leur retraite, leur cessation d'emploi ou leur décès.

L'actif du régime est composé d'investissement de titres de première qualité. Les risques de marché et de crédit liés à ces titres sont gérés par le Hospitals of Ontario Pension Plan qui place l'actif du régime dans une fiducie, et l'actif est géré par le biais de la politique de placement du régime.

Les charges de retraite sont basées sur les meilleures estimations de la direction du régime, en collaboration avec ses actuaires, des montants et des pourcentages des cotisations salariales des employés qui sont nécessaires pour permettre d'avoir l'assurance que toutes les prestations seront pleinement couvertes par les actifs du fonds au moment de la retraite tel que prévu par le régime. L'objectif de financement est de s'assurer que les cotisations au régime par l'employeur demeurent un pourcentage constant par rapport aux cotisations de l'employé.

Les variations entre les estimations de financement actuarielles et le financement réel peuvent être importantes et tout écart est, en règle générale, financé par les membres actifs. La plus récente évaluation actuarielle du régime, au 31 décembre 2009, indique que le régime est financé à 102 % (97 % en 2008). Les résultats de cette évaluation présentaient un passif actuariel total s'élevant à 32 020 millions de dollars (31 244 millions de dollars en 2008) relativement aux avantages cumulés pour la prestation de services avec des actifs actuariels s'élevant à 32 556 millions de dollars à cette date (30 261 millions de dollars en 2008), ce qui indique un surplus actuariel de 536 millions de dollars (contre un déficit de 983 millions de dollars en 2008). Comme le Hospitals of Ontario Pension Plan est un régime interentreprises, la responsabilité à l'égard de tous les surplus ou déficits du régime de retraite incombe conjointement à tous les organismes participants au régime et à leurs employés. Par conséquent, le Centre ne comptabilise pas sa part du surplus ou du déficit dans le Hospitals of Ontario Pension Plan.

Au cours de l'exercice, les cotisations de l'employeur versées par le Centre au Régime s'élevaient à 3 680 450 \$ (3 255 904 \$ en 2009) et sont inclus dans la charge des avantages sociaux des employés.

6. Passif de congé de maladie

Les congés de maladie à payer à certains employés ont été versés par le Centre dans le cadre d'un règlement complet de ces passifs. Le Centre demande au ministère de la Santé et des Soins de longue durée de financer ce paiement.

Centre d'accès aux soins communautaires du Centre

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2010

7. Avantages postérieurs au départ à la retraite des employés

Le Centre couvre 50 % des primes versées pour le régime d'assurance-maladie complémentaire, l'assurance dentaire et l'assurance-vie de certains retraités.

Le coût des avantages de retraite gagnés par les employés est déterminé par calcul actuariel selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services ainsi que par les meilleures estimations de la direction à l'égard de l'indexation des salaires (s'il y a lieu), l'âge de retraite des employés et les coûts prévus pour les soins de santé.

En décembre 2008, une convention collective a été conclue avec le syndicat. Dans cette convention, ces avantages postérieurs au départ à la retraite des employés ont été supprimés. Seules les personnes qui recevraient déjà ces avantages en bénéficieront encore. Le passif résiduel a été évalué, et le montant résiduel de 227 309 \$ a été porté au crédit des charges liées aux prestations.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2010, l'obligation au titre des prestations constituées du Centre a été constatée comme suit :

Passif au titre des prestations constituées

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Total estimatif du passif au titre des prestations constituées au 31 mars 2010	30 000 \$	257 309 \$
Moins tranche à court terme exigible à moins d'un an	<u>5 800</u>	<u>2 000</u>
	<u>24 200 \$</u>	<u>255 309 \$</u>

Centre d'accès aux soins communautaires du Centre

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2010

8. Engagements

Le Centre doit effectuer des paiements minimums annuels en vertu de contrats de location-exploitation pour ses locaux et son matériel de bureau. Les contrats de location viennent à échéance entre 2011 et 2015.

Les loyers minimums exigibles pour les cinq prochains exercices sont comme suit :

2011	1 634 265 \$
2012	1 407 642
2013	1 247 821
2014	250 340
2015	7 762

En plus des engagements mentionnés ci-dessus, le Centre a conclu différents contrats avec des fournisseurs de service.

9. Instruments financiers

Juste valeur

Les instruments financiers du Centre comprennent l'encaisse, les débiteurs, les montants à recevoir du RLISS du Centre, les créditeurs et les charges à payer. A moins d'indication contraire, la direction est d'avis que le Centre n'est pas exposé à des risques d'intérêt, de change et de crédit importants provenant de ces instruments financiers.

L'encaisse, les débiteurs, les montants à recevoir du RLISS du Centre, les créditeurs et les charges à payer se rapprochent de leurs justes valeurs au bilan. En raison du caractère à court terme de ces instruments, les justes valeurs se rapprochent de leurs valeurs comptables.

10. Chiffres comparatifs

Les montants présentés aux fins de comparaison ont été reclassés afin de se conformer à la présentation de l'exercice courant.

Centre d'accès aux soins communautaires du Centre

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2010

11. Éventualités

- a) En raison de la nature des activités du Centre, il peut y avoir des litiges en suspens ou à venir. En ce qui concerne les réclamations au 31 mars 2010, la direction croit que le Centre s'est doté d'une couverture d'assurance suffisante. Dans le cas où les réclamations donnent lieu à des remboursements, la direction croit que ces réclamations ne devraient pas avoir de répercussions importantes sur la situation financière du Centre.
- b) Le Centre participe au Healthcare Insurance Reciprocal of Canada, un regroupement qui permet de couvrir les risques liés à l'assurance de responsabilité civile de ses membres. Tous les membres du groupe versent des primes annuelles qui sont déterminées à l'aide d'un calcul actuariel. Tous les membres sont assujettis à une évaluation des pertes, s'il y a lieu, encourues par le groupe au cours des années pendant lesquelles ces membres ont adhéré au groupe et que les pertes pouvaient s'avérer importantes. Aucune évaluation n'a été faite en date du 31 mars 2010.
- c) Depuis le 1^{er} avril 1997, les employés du Centre de l'ancienne région de York qui étaient couverts en vertu du Ontario Municipal Employees Retirement System (OMERS) ont été transférés au Hospitals of Ontario Pension Plan (HOOPP). Ceci constitue un passif éventuel pour le Centre et dépend des litiges en suspens. À l'heure actuelle, il n'est pas possible de déterminer s'il s'agit d'une dépense éventuelle du Centre ou du ministère de la Santé et des Soins de longue durée. Le ministère de la Santé et des Soins de longue durée finance le Centre et a recommandé la migration du régime OMERS au régime HOOPP. Par conséquent, aucun montant n'a été inscrit aux livres et registres du Centre.

12. Informations à fournir concernant le capital

Les objectifs du Centre en ce qui a trait à la gestion de son capital sont d'assurer la continuité de l'exploitation du Centre afin de pouvoir offrir des services à ses clients. La direction préserve son capital en s'assurant de dresser son budget d'exploitation annuel et que celui-ci soit approuvé par le Conseil d'administration et le ministère de la Santé et Soins de longue durée en fonction des sources connues ou estimatives de financement disponibles chaque année. Ces budgets sont communiqués à l'ensemble de la direction du Centre afin de s'assurer que le capital du Centre est préservé.

13. Dépendance économique

Les produits du Centre proviennent à 99 % (98 % en 2009) du RLIS du Centre.

Centre d'accès aux soins communautaires du Centre
Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2010

14. Tableau des services achetés

	2010	2009
Soutien personnel	70 558 750	\$ 60 018 295\$
Soins infirmiers	42 618 140	39 463 540
Ergothérapie	6 105 590	6 079 014
Physiothérapie	4 536 051	4 609 402
Orthophonie	5 613 678	4 813 732
Travail social	863 242	956 281
Nutrition	530 605	551 599
Services de soutien communautaires	1 000 000	997 849
	131 826 056	\$ 117 489 712\$
